

Le 3 avril 2011



Motion de la section INRAP du syndicat SUD-Culture-Solidaires

La section nationale de l'INRAP du syndicat SUD-Culture-Solidaires apporte un soutien sans réserve à la motion des membres du Conseil Scientifique de l'Institut. Nous dénonçons l'atteinte portée au principe d'élection des membres du Conseil Scientifique issus de l'INRAP et des autres institutions (CNRS, collectivités territoriales, universités...etc).

Nous demandons aux Ministères de tutelle le retrait des modifications envisagées unilatéralement par le Président et le Directeur Général de l'INRAP et de maintenir le principe électif seul garant d'une pluralité et d'une indépendance de points de vue scientifiques.